

HAÏTI : DE L'AIDE D'URGENCE À LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Avant même d'être frappé par le récent tremblement de terre, les ouragans et le choléra, Haïti était déjà un pays pauvre et vulnérable, aux structures étatiques précaires et dont le gouvernement et l'administration étaient incapables de répondre aux besoins les plus élémentaires de la population. Après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, la DDC a organisé la plus importante aide d'urgence de l'histoire de l'île, mobilisant plus d'une centaine de membres du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). Une année plus tard, la DDC participe à une série de projets de reconstruction. Un nouveau programme à moyen terme détermine les axes prioritaires de la collaboration de la Suisse avec Haïti pour les trois années à venir. Davantage de moyens sont mis à disposition et l'effectif du Bureau de programme de Port-au-Prince est renforcé.

Depuis le tremblement de terre de janvier 2010, Haïti est au cœur de l'un des enga-



La reconstruction permet également d'améliorer les conditions d'hygiène : construction d'un canal pour l'évacuation des eaux usées.



Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a occasionné des dégâts considérables.

gements humanitaires internationaux les plus importants et les mieux financés qui soient. Mais la reconstruction reste laborieuse. Le manque de coordination entre les intervenants étrangers et les autorités haïtiennes affaiblies ainsi que l'organisation rudimentaire de la société civile n'en sont pas les seules explications. Le phénomène est renforcé par les problèmes structurels auxquels est confronté le pays,

à savoir la forte centralisation, la démission de l'Etat dans les régions reculées, le népotisme et la corruption, largement répandus. A cela s'ajoutent un manque de transparence dans la gestion des registres fonciers, une politique d'aménagement du territoire défailante et l'absence de normes de construction antisismiques. Le pays pâtit par ailleurs du phénomène de la fuite des cerveaux : avant le tremblement de terre déjà, un grand nombre d'Haïtiens qualifiés quittaient le pays pour des raisons économiques afin de s'établir aux Etats-Unis, au Canada ou en France. Ceux qui sont restés ont besoin de nouvelles perspectives, notamment sur le plan de la formation et de l'emploi.

Dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre, l'Etat a fait terriblement défaut, notamment en raison de la mort de nombreux fonctionnaires et de la destruction des infrastructures. Parallèlement, cette catastrophe s'est accompagnée d'une pri-

se de conscience, au sein de l'opinion, de la nécessité pour le pays de se doter d'une administration performante, qui assure à la population l'accès aux soins médicaux, les moyens d'assurer son existence et des possibilités de formation pour les jeunes.

La majorité des agences internationales aimeraient mettre à profit la reconstruction, qui prend le relais de l'aide d'urgence, pour renforcer les institutions étatiques. La DDC est consciente qu'il s'agit d'un processus de longue haleine et qu'il faut s'attendre à bien des revers. Une réorientation vers davantage de responsabilité individuelle et moins de rivalités entre les acteurs concernés est nécessaire, tant au sein des institutions nationales que de la communauté internationale. Pour pérenniser le développement, l'Etat doit davantage jouer son rôle et cesser de confier aux organisations internationales des prestations relevant normalement de sa compétence.

SOLIDARITÉ SUISSE

Haïti est devenu l'un des pays auxquels la Suisse accorde le soutien le plus conséquent. L'appel aux dons de la *Chaîne du bonheur* a trouvé un écho exceptionnel auprès de la population suisse et a permis de réunir en peu de temps 66 millions de francs, soit le troisième plus gros montant jamais recueilli dans l'histoire de cette organisation d'entraide. Si l'on ajoute les fonds propres des associations d'entraide helvétiques, ce sont au total quelque 100 millions de francs qui permettront de financer, au cours des années à venir, de nombreux projets privés en Haïti, en complément de l'engagement officiel de la Suisse. A noter que depuis une dizaine d'années déjà, plusieurs organisations d'entraide suisses de plus ou moins grande importance travaillent sur des projets locaux dans différentes régions du pays, la plupart du temps en zone rurale.

L'ENGAGEMENT DE LA DDC

Au cours des six premiers mois qui ont suivi le tremblement de terre, l'aide humanitaire fournie par la DDC a atteint 12 millions de francs. Pour répondre à cette catastrophe majeure, le Conseil fédéral a décidé de renforcer, outre l'aide humanitaire, la mobilisation de la Suisse dans le cadre de la *coopération au développement*. Lors de la conférence des donateurs *Towards a New Future for Haïti*, qui a eu lieu à New York en mars 2010, la Suisse s'est engagée à verser 36 millions de francs pour la période 2010-2012. Quant à la communauté internationale, elle a promis de consacrer plus de 10 milliards de dollars à la reconstruction d'Haïti ces dix prochaines années.

Avec son programme d'aide à moyen terme pour Haïti (2011-2013), la DDC souhaite également contribuer à améliorer le fonctionnement de l'Etat dans ce pays. Dans un premier temps, elle s'attachera à renforcer les autorités locales, proches de la population, en associant cette dernière aux planifications et décisions importantes. Il faudra certainement plusieurs décennies pour consolider les organes centraux de l'Etat, mettre sur pied des systèmes d'éducation, de santé et de justice performants. Sans compter qu'il faudra aussi aux intervenants extérieurs des années encore pour couvrir les besoins

humanitaires dus au séisme et aux ouragans qui frappent régulièrement le pays. C'est pourquoi la stratégie de la DDC mise sur un engagement à long terme d'au moins dix ans.

Les catastrophes naturelles récurrentes, notamment les ouragans et les inondations, ont conduit l'Aide humanitaire de la Confédération à soutenir dès 2005 la reconstruction d'écoles et d'infrastructures médicales en zone rurale. La DDC était déjà présente dans le pays avant 2005 à travers différents projets de développement, notamment deux initiatives d'Helvetas, auxquelles elle est associée, l'une portant sur l'approvisionnement en eau potable (depuis 1998) et l'autre dont l'objectif est la sauvegarde et l'exploitation raisonnée de la diversité biologique dans les régions de montagne (depuis 2004). La Suisse a également pris part ces dernières années à une initiative internationale visant à annuler les dettes multilatérales de cet Etat des Caraïbes.

COUP D'ENVOI DE LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS SCOLAIRES PLUS SÛRS

En janvier 2011, une fête a été organisée à Petit-Goâve, bourgade à l'ouest de Port-au-Prince fortement touchée par le trem-

blement de terre, pour célébrer la pose de la première pierre de la nouvelle école primaire du Sacré-Cœur. Cet établissement scolaire, de même qu'un autre situé dans la ville voisine de Léogâne, sont les premières écoles permanentes reconstruites depuis le séisme du 12 décembre 2010. L'école du Sacré-Cœur pourra accueillir un millier d'élèves.

Jusqu'à présent, le ministère de l'éducation n'avait en effet autorisé que la construction de bâtiments provisoires. Le centre scolaire édifié à Petit-Goâve, moyennant environ un million de francs alloués par la DDC, constitue une école témoin. Réalisée sur deux étages, elle servira de modèle pour la construction de bâtiments répondant aux normes antisismiques et anticycloniques. L'ensemble des dossiers techniques constitués par les experts du Corps suisse d'aide humanitaire seront confiés au ministère de l'éducation, de sorte à être exploités pour d'autres établissements. Les ingénieurs du ministère, qui sont régulièrement présents sur le chantier, sont par ailleurs sensibilisés aux aspects importants de la construction.



Vue latérale du bâtiment scolaire de deux étages.

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LA DDC A DÉFINI TROIS AXES PRIORITAIRES :

Infrastructures sociales. Il s'agit de construire en priorité des écoles et des hôpitaux, mais aussi de créer ou de remettre en état des systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. Dans ce domaine, de nouvelles normes de construction s'imposent pour que la sécurité des bâtiments et des installations soit assurée en cas de séisme ou d'ouragan. Il convient par ailleurs d'améliorer les conditions d'hygiène. Enfin, tous les projets doivent contribuer à renforcer les compétences techniques et de gestion des Haïtiens impliqués.

Sécurité alimentaire. Des mesures ciblées doivent permettre d'augmenter les revenus des agriculteurs. Une plus grande diversité des produits, associée à une augmentation des rendements, peut fortement améliorer la sécurité alimentaire en Haïti. De nouvelles voies sont explorées pour la transformation et la commercialisation des produits haïtiens. Enfin, le stockage et la distribution des produits alimentaires locaux doivent être encouragés en période de crise.

Protection des ressources et prévention des risques. La DDC prête son concours à l'élaboration des bases de différents programmes nationaux de gestion des zones protégées et à la mise en œuvre des plans d'exploitation dans les zones présentant un intérêt écologique majeur (notamment les quelques forêts qui subsistent). Par ailleurs, la Suisse est active, sur les plans local et national, dans la prévention des catastrophes, la réduction des risques naturels et l'amélioration de la capacité de réaction des autorités et de la population en cas de catastrophe.

C'est en effet le savoir-faire nécessaire à l'édification de bâtiments solides qui a fait cruellement défaut jusqu'à présent. A cela se sont ajoutés l'utilisation, par des entreprises souvent peu scrupuleuses, de matériaux de construction de mauvaise qualité, la réalisation trop hâtive des travaux et le non-respect des normes. Le gouvernement haïtien se montre donc à juste titre exigeant pour ce qui est de la reconstruction des écoles : des dizaines de milliers d'élèves sont morts dans leur salle de classe lors du tremblement de terre et, au total, 3 400 écoles ont été détruites ou gravement endommagées.



Les chantiers reçoivent régulièrement la visite des experts du ministère de l'éducation qui contrôlent le respect des normes de construction.

an après le séisme, il n'existe toujours aucune norme contraignante en matière de construction d'établissements scolaires, et la coordination avec le ministère de l'éducation est difficile, comme l'explique l'architecte suisse Peter Bommeli, qui travaille pour la DDC à Petit-Goâve. Ce ministère a en effet été lui aussi très touché par le tremblement de terre : ses locaux ont été détruits et une trentaine de ses fonctionnaires ont trouvé la mort. «Construire en Haïti, surtout dans l'intérieur des terres, où règne la misère, relève de la gageure», explique Peter Bommeli. Haïti manque avant tout de spécialistes locaux qualifiés. Ces derniers ont souvent émigré vers la République dominicaine voisine, où la main-d'œuvre haïtienne est très demandée. Les projets bénéficiant du soutien de la DDC ont pour objet de former les artisans haïtiens et de leur montrer comment réaliser des constructions solides avec de simples moyens.

APPRENDRE À BIEN CONSTRUIRE, UNE PRIORITÉ

Dans la capitale Port-au-Prince, la DDC a ouvert en juillet 2010 un centre de compétences dédié à la reconstruction. Son responsable, Bernard Zaugg, vit en Haïti depuis 25 ans et y dirigeait auparavant le programme de développement d'Helvetas. Entouré d'une équipe d'ingénieurs en génie civil et d'architectes du Corps suisse d'aide humanitaire, il veille au bon équilibre entre pratique locale et savoir-faire international éprouvé. «Aujourd'hui, en matière de reconstruction en zones à risques, la DDC met à profit en Haïti les enseignements tirés de ses dernières interventions, en Asie après le tsunami de 2004 et au Pakistan après le séisme de 2005», souligne Bernard Zaugg. Pour lui, il est primordial que les fonds alloués par la Suisse ne servent pas uniquement à ériger quelques édifices mais également à inculquer des techniques de construction efficaces aux professionnels haïtiens du bâtiment – de l'architecte au maçon – tout en sensibilisant les autorités à la nécessité de normes claires, qu'il convient de faire respecter.

LE CENTRE DE COMPÉTENCES COMPREND TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

Soutien et conseil d'associations suisses d'entraide, d'organisations partenaires multilatérales telles que l'UNICEF et de services gouvernementaux haïtiens. Il est important pour les organisations non gouvernementales de pouvoir compter sur une expertise de qualité avant d'engager des travaux de reconstruction dans un pays qu'elles ne connaissent pas. Le centre de compétences les conseille dans la planification et la réalisation de leurs projets de génie civil et les assiste dans l'obtention des permis de construire. Les spécialistes de la DDC n'évaluent pas seulement les édifices publics mais aussi et surtout les projets de réhabilitation de quartiers résidentiels et la construction de logements témoins. Le centre de compétences apporte par ailleurs son soutien aux projets de la DDC (rénovation d'écoles et d'hôpitaux, approvisionnement en eau).

Réalisation d'un **programme de formation** varié visant à diffuser largement les règles élémentaires à respecter pour l'édification de bâtiments conformes aux normes antisismiques et anticycloniques. Sur ce point, le centre de compétences collabore directement avec le ministère haïtien des travaux publics. L'objectif est de sensibiliser le personnel de chantier, mais aussi les maîtres d'ouvrage, et de leur transmettre les connaissances nécessaires pour ne pas reproduire les erreurs commises par le passé dans les projets de construction de Port-au-Prince et des zones rurales. Par ailleurs, le laboratoire d'Etat chargé de contrôler la qualité des matériaux de construction devra être supervisé, renforcé et décentralisé.

Réalisation de **campagnes d'information et de sensibilisation** destinées à un large public. Des centaines de milliers de personnes vivent encore sous des tentes ou dans d'autres types de logements provisoires. Les besoins en matière de logements sont immenses. Traditionnellement, quelque 90 % des bâtiments sont construits sans recours à un architecte ou à un ingénieur. Généralement, le futur propriétaire d'une maison met au point l'ouvrage avec un contremaître, *Bòs mason* ou *Bòs charpentier*. Ces professionnels, le plus souvent peu qualifiés, sont responsables des travaux. «En faisant passer de simples messages, nous pouvons déjà améliorer grandement la qualité des constructions», précise Bernard Zaugg. Ce dernier ajoute que, parallèlement au soutien apporté à l'Institut national de la formation professionnelle responsable de la formation et du perfectionnement des professionnels du bâtiment, le centre va également réaliser des campagnes d'affichage et des spots télévisés.



La population participe aux mesures de préservation des sols dans la commune de Savanette.

UN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE PLUS SÛR

Depuis plusieurs années, la DDC mandate l'association d'entraide suisse Helvetas pour la réalisation en Haïti de projets portant principalement sur le développement rural. L'accent est mis sur l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation de zones fertiles. Eau salubre et évacuation des eaux usées sont en effet loin d'être des évidences dans ce pays, comme l'a montré l'épidémie de choléra d'octobre 2010.

Malgré le tremblement de terre et le choléra, huit systèmes d'approvisionnement en eau potable ont été achevés l'an dernier dans les communes rurales de La Chapelle, Savanette et Verrettes, une réalisation qui bénéficie à 16 000 personnes et deux écoles. La réhabilitation et l'extension de cinq systèmes existants ont en outre permis de raccorder 5 000 personnes supplémentaires. La formation des professionnels du bâtiment progresse elle aussi : 60 ferblantiers et 20 constructeurs de latrines en ont bénéficié dans les villages. Cette formation de la population locale est d'autant plus capitale qu'à l'avenir, les réparations et la maintenance des installations d'approvisionnement en eau potable seront entre leurs mains.

IMPRESSUM

Publication

Direction du développement et de la coopération (DDC)
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne

Aide humanitaire,
division Asie et Amérique
Tél. +41 31 322 35 82
HH@deza.admin.ch

Division Amérique latine
Tél. +41 31 322 34 41
cosude.amlat@deza.admin.ch

Pour en savoir plus

www.deza.admin.ch

Photos

DDC, Helvetas

Berne, juin 2011

Cette publication est également disponible en allemand et espagnol